



ALAS ACCÈS LIBRE EN ALPES DU SUD



Email : mazluc@sfr.fr

tél. : 0614830612 et 0492311675

Association déclarée au Journal Officiel du 24 mars 2007

N° Siret: 497 539 353 00019 Code APE 913 E

CCP: 19 045 89 V MARSEILLE

SITE : <http://www.acces-libre-alpes-sud.e-monsite.com>

Blog : www.alas.over-blog.com

Siège social: Maison des Associations

Centre Desmichels Hôtel de ville

04000 DIGNE LES BAINS

Cotisation annuelle : 10 €

LETTRE ALAS N° 33 de septembre 2013

A- Les évènements importants du mois de septembre 2013

C'est, avant tout, la préparation de l'enquête d'utilité publique concernant le projet de percement de Montgenèvre et d'aménagement de la ligne du val de Durance. L'objectif envisagé est d'arriver au débat public avec un concept partagé le plus largement possible entre les acteurs institutionnels économiques et associatifs. La cible prioritaire est évidemment la réalisation du maillon manquant entre Briançon et la ligne actuelle Lyon Turin. Cette réalisation ne sera possible que si les acteurs sont convaincus que les avantages apportés chez eux par ces équipements sont très largement supérieurs aux inconvénients et nuisances inévitablement créés par ces travaux. C'est pourquoi nous vous proposons, par cette lettre, après en avoir déjà discuté avec un certain nombre de correspondants, (ceux reliés à Internet) le texte ci-dessous que nous soumettons à vos réflexions avec l'espoir de profiter de vos réponses. Il a pour but d'être présenté ensuite à tous nos collègues du monde associatif et à tous les responsables économiques (CCI, Chambre des métiers...) et politiques (Présidents d'agglôs, de communautés de communes...) pour arriver vers une rédaction la plus proche possible d'une «pensée commune» qu'il sera aisé de défendre au moment de l'enquête publique.

Voici le premier jet de ce texte :

ALAS Reflexion et proposition sur l'Aménagement du VAL DE DURANCE et percement de MONTGENVRE

1--- Nous considérons

1.1--- Que l'aménagement ferroviaire de la Vallée de la DURANCE, sa mise en liaison au Nord avec la Vallée du PÔ par le percement du tunnel de MONTGENEVRE et au Sud avec le LANGUEDOC et L'Espagne ainsi qu'au reste de la France par les raccordements à la LGV et à AVIGNON MIRAMAS au lieu dit CHEVAL BLANC, est un projet capital pour les trois départements traversés et qu'il conditionne toute leur vie économique future.

1.2--- Que cet aménagement intéresse de plus toute la vie économique des deux Régions PACA et LANGUEDOC ROUSSILLON, en leur donnant accès à la Vallée du PÔ. Qu'il est très important pour ces deux Régions et en particulier pour le Port de MARSEILLE en leur ouvrant l'accès à toute une zone vierge, la Vallée de la DURANCE et ses affluents, pour leur développement économique et industriel.

1.3--- Que cet aménagement permettra de protéger la HAUTE- PROVENCE et le VAUCLUSE de l'invasion des poids lourds constituant la presque totalité du trafic Est-Ouest entre l'Italie, la France et l'Espagne avec leur cortège de pollutions et de nuisances.

1.4--- Que cet aménagement permettra d'envisager une desserte lourde, de fin de semaine et période de vacances, de toutes les stations de montagne des ALPES DU SUD (BRIANCON, GUILLESTRE, EMBRUN, ARGENTIERE LES ECRINS, VEYNES LE DEVOLUY, L'UBAYE, les Gorges du VERDON, la Vallée de La BLANCHE), leur permettant de rivaliser avec les Stations des Alpes du Nord déjà desservies par la Grande Vitesse en leur donnant une position d'importance dans le développement du tourisme en provenance de la Péninsule Ibérique.

1.5--- Que cet aménagement répondra aux besoins de désenclavement et d'accès à la grande vitesse des populations des trois départements 04, 05 et 84 en leur permettant les déplacements rapides Interrégionaux avec le reste de la France et Internationaux, avec ESPAGNE, PORTUGAL GRANDE BRETAGNE, BELGIQUE, HOLLANDE, LUXEMBOURG, ITALIE , AUTRICHE.

2--- Dans ce contexte nous considérons :

2.1--- Que la priorité doit être donnée actuellement au chaînon manquant, c'est-à-dire au tunnel international de MONTGENEVRE qui devra répondre dès sa conception aux circulations grande vitesse voyageurs, aux besoins du futur en matière de transport marchandises, gabarit électrifié, fret classique, ferroutage, possibilités de transport par container ,trains longs et lourds aux futures normes acceptables sur les réseaux européens. Ces conditions imposent un tracé optimum à la fois pour son profil en long, sa sécurité et sa signalisation pour que tout en répondant aux besoins de desserte locale il ne pénalise pas les besoins de trafic futur.

2.2--- Qu'une deuxième priorité doit être l'aménagement de l'accès Sud de la liaison ferroviaire VAL DE DURANCE par des interconnexions à prévoir avec la LGV MEDITERRANEE et la voie AVIGNON MIRAMAS au lieu dit CHEVAL BLANC. Elles permettront d'assurer la continuité grande vitesse entre l'ESPAGNE et la VALLEE DU PÔ, la continuité fret depuis le port de MARSEILLE, l'ESPAGNE vers l'ITALIE ; elles donneront l'accès à la grande vitesse à toutes les populations des départements 04, 05, 84 vers le NORD le SUD et l'EST de l'EUROPE.

2.3--- Qu'en parallèle il sera nécessaire pour que la ligne VAL DE DURANCE dans son état actuel soit capable d'absorber ce nouveau trafic , d'améliorer son système de signalisation, et ses points de croisement (le foncier existe),avec un système de contrôle commande centralisé nécessitant un minimum d'investissement.

2.4--- Que pour répondre aux besoins de développements locaux il sera nécessaire d'organiser la desserte en profondeur de tout le territoire des trois départements, tant pour les voyageurs que pour le fret par container à partir de gares d'éclatement répondant aux besoins des zones d'activités industrielles , commerciales et touristiques ; en particulier aux besoins de dessertes denses en fin de semaine et périodes de vacances de toutes les stations de montagne des ALPES DU SUD .

2.5--- Que soient prévus en fonction des besoins futurs un programme d'accompagnement pouvant être réalisé en fonction de l'évolution du trafic dans le temps avec étalement des investissements :.

--- Modernisation , mise à double voie , mise au gabarit ferroutage de la voie avec électrification.

--- Réalisation du shunt SISTERON GAP.

---Amélioration du tracé et des pentes de CHORGES à BRIANCON.

2.6--- Qu'enfin soit prévu, pour faire profiter l'arrière Pays 04 et 06 des bienfaits de cet aménagement, le chaînon ferroviaire manquant entre DIGNE ET ST AUBAN permettant à la gare de DIGNE de devenir une de ces gares d'éclatement vers toutes les stations du 04 et du 06 tout en assurant la continuité de l'axe touristique SUD NORD NICE GRENOBLE fleuron de notre patrimoine en donnant accès à la GV vers l'EUROPE à toutes ces zones négligées jusqu'à ce jour mais porteuse d'avenir.
Notre Président ROBERT GLEIZE

B- Les réunions au fil des jours

- 5 septembre 2013 Réunion à DIGNE, Comité de soutien DIGNE Val de Durance : point sur avancement du projet, son évolution, site ARKEMA.
- 11 septembre 2013 Rencontre avec M. GRAPIN proviseur du lycée polyvalent F. Buisson de VOIRON Discussion sur son éventuelle participation au projet bogie H. G.
- 19 septembre 2013 Réunion du bureau d'ALAS à PEYRUIS : Mise au point du texte propositions pour Montgenèvre et actions futures.

C- Les courriers du mois

- 24 août 2013 Mail à M. Gilles NOSTER PACA : réponse à ses observations, explications sur notre position concernant Montgenèvre, demande d'observations.
- 07 septembre 2013 Mail à M. HUCHON : demande d'avis sur nos propositions concernant Montgenèvre.
- 21 septembre 2013 Lettre à M. GRAPIN : demande de participation éventuelle au projet bogie H. G.

Notre site s'appelle:

<http://www.acces-libre-alpes-sud.e-monsite.com>

-